

× DÉTRUISONS LES BOMBES À SOUS MUNITIONS PAS LES VIES.

QUI LUTTE CONTRE LES BOMBES À SOUS-MUNITIONS?

Information générale

Les préoccupations humanitaires que soulève l'utilisation des armes à sous-munitions n'ont rien de neuf. Les Allemands ont été les premiers à utiliser les armes à sous-munitions contre les Britanniques dans le nord de l'Angleterre durant la Deuxième Guerre mondiale. Les Britanniques auraient interdit la diffusion de tout rapport sur cet incident afin d'empêcher les Allemands de découvrir l'étendue des dommages causés par ces petites bombes – craignant non pas tant leur efficacité à détruire les cibles militaires mais bien leur capacité de provoquer une grande confusion et des dommages considérables parmi la population civile.

Passons maintenant aux années 60 et 70 dans le sud-est de l'Asie. Au cours des bombardements effectués par les États-Unis au Laos, au Cambodge et au Vietnam, des millions de sous-munitions ont été déversées. Déjà à cette époque, la communauté internationale s'est dite préoccupée du caractère aveugle ou sans discrimination de ces armes et de leurs effets disproportionnés sur les populations civiles. Ces préoccupations ont poussé un groupe de pays à proposer l'interdiction de certains types d'armes à sous-munitions au cours des années 70 mais d'autres pays s'y sont opposés.

Ce sont ces discussions qui ont abouti à la Convention sur certaines armes classiques (CCAC) - l'organe des Nations unies chargé de déterminer quelles armes il est acceptable d'utiliser durant un conflit, compte tenu des droits des civils et de la protection qui leur est garantie en vertu du droit international humanitaire. Ce même organe n'avait pas réussi à résoudre adéquatement le problème des mines il y a dix ans, ce qui avait poussé le Canada à lancer un défi aux autres pays de la planète pour qu'ils mettent en place un nouveau traité international interdisant les mines, hors du cadre de la CCAC. Grâce au leadership « hors cadre » du Canada, le Traité interdisant les mines (mieux connu sous le nom de Traité d'Ottawa) est devenu le traité de désarmement le plus rapidement ratifié de l'histoire.

Depuis le tout début, la CCAC s'est sans cesse montrée incapable de résoudre la question des sous-munitions. Et malgré la vive inquiétude manifestée par le public au sujet de ces armes, dès les années 70, elles ont été utilisées à maintes reprises avec les mêmes conséquences prévisibles pour les civils dans plusieurs pays, entre autres l'Afghanistan, la Bosnie Herzégovine, l'Éthiopie, l'Érythrée l'Iraq, le Koweït, le Kosovo, le Liban, le Sahara occidental, le Soudan, la Syrie, le Tchad, la Tchétchénie pour ne nommer que ceux-là.

Action Mines Canada (AMC) milite en faveur de l'interdiction des bombes à sous-munitions depuis 2000. AMC et d'autres organisations non gouvernementales établies dans divers pays du monde ont fondé la Coalition contre les sous-munitions en 2003 dans le but de régler cette

question. L'objectif principal de la CMC est de protéger les populations civiles des effets des bombes à sous-munitions en sensibilisant le public aux souffrances prévisibles que ces armes infligent aux civils et en collaborant avec les gouvernements afin de négocier un nouveau traité interdisant leur utilisation.

La troisième Conférence d'examen de la CCAC a eu lieu en novembre 2006 et n'a pas réussi, cette ultime fois à répondre de façon adéquate aux préoccupations humanitaires touchant l'utilisation des sous-munitions. Le seul progrès enregistré par la CCAC a été la mise au point d'un nouveau protocole, le Protocole V.

Face à cette situation, le gouvernement de la Norvège, avec le soutien de 30 autres pays, mais pas du Canada, a offert de mener un processus hors du cadre de la CCAC en vue de négocier un nouvel instrument sur les armes à sous-munitions.

La première réunion de ce groupe, la Conférence d'Oslo sur les sous-munitions, s'est déroulée à Oslo les 22 et 23 février 2007. En fin de compte, le Canada a participé à cette réunion.

Déclaration d'Oslo

Un groupe d'Etats, des organisations des Nations Unies, le Comité International de la Croix Rouge, la Coalition contre les sous-munitions, ainsi que d'autres organisations humanitaires, se sont réunis à Oslo les 22 et 23 février 2007 pour discuter de la façon de répondre efficacement aux problèmes humanitaires causés par les bombes à sous-munitions. Reconnaissant les graves conséquences causées par l'utilisation des bombes à sous-munitions et la nécessité d'une action immédiate, les Etats s'engagent :

1. A adopter d'ici 2008 un instrument international légalement contraignant visant à :
 - (i) interdire l'utilisation, la production, le transfert et le stockage des bombes à sous-munitions qui ont des conséquences inacceptables sur les populations civiles, et
 - (ii) établir un cadre de coopération et d'assistance qui assure les provisions nécessaires pour le soin et la réadaptation des victimes et de leurs communautés, la dépollution des zones contaminées, l'éducation aux risques des sous-munitions non explosées et la destruction des stocks de bombes à sous-munitions couvertes par l'interdiction
2. A envisager de prendre des mesures nationales pour répondre à ces problèmes
3. A continuer à répondre aux défis humanitaires posés par les bombes à sous-munitions dans le cadre du droit international humanitaire et de tout autre forum adéquat
4. A se réunir de nouveau afin de continuer leur travail, à Lima en mai/juin et à Vienne en novembre/décembre 2007, puis à Dublin début 2008, en se réjouissant de l'annonce par la Belgique de l'organisation d'une réunion régionale.

A ce jour, **80 pays** - y compris le Canada - se sont engagés dans le processus d'Oslo :

- | | | |
|-------------------|--------------|---------------|
| 1. Afrique du sud | 5. Angola | 9. Bangladesh |
| 2. Afghanistan | 6. Argentine | 10. Belgique |
| 3. Albanie | 7. Australie | 11. Bolivie |
| 4. Allemagne | 8. Autriche | 12. Bosnie- |

- Herzégovine
13. Burundi
14. Cambodge
15. Canada
16. Chili
17. Colombie
18. Costa Rica
19. Croatie
20. Danemark
21. Égypte
22. Équateur
23. Espagne
24. Estonie
25. Finlande
26. France
27. Ghana
28. Grèce
29. Guatemala
30. Guinée Bissau
31. Hongrie
32. Honduras
33. Islande
34. Indonésie
35. Irlande
36. Italie
37. Japon
38. Jordanie
39. Lao
40. Lettonie
41. Lesotho
42. Liban
43. Libéria
44. Liechtenstein
45. Lituanie
46. Luxembourg
47. Malawi
48. Malte
49. Mauritanie
50. Mexique
51. Mozambique
52. Nouvelle-
Zélande
53. Nicaragua
54. Nigéria
55. Norvège
56. Ouganda
57. Panama
58. Paraguay
59. Pays-Bas
60. Pérou
61. Pologne
62. Portugal
63. République
Dominicaine
64. République
tchèque
65. Royaume-Uni
66. Saint-Siège
67. Salvador
68. Sénégal
69. Serbie
70. Slovaquie
71. Slovénie
72. Suède
73. Suisse
74. Tanzanie
75. Tchad
76. Thaïlande
77. Uruguay
78. Venezuela
79. Yémen
80. Zambie